



BASSIN MINIER | ARRAGEOIS | METROPOLE LILLOISE

Contribution citoyenne au projet de l'Aire de coopération métropolitaine de Lille

2006 | 2007

→ ACTE II : « APRÈS LE DIAGNOSTIC... LES PRIORITÉS D' ACTIONS
ET LES INTERPELLATIONS »

BASSIN MINIER | ARRAGEOIS | METROPOLE LILLOISE

Contribution citoyenne au projet de l'Aire de coopération métropolitaine de Lille

→ ACTE II : « APRÈS LE DIAGNOSTIC... LES PRIORITÉS D'ACTIONS
ET LES INTERPELLATIONS »

Cette publication témoigne d'une démarche de coopération originale en France, engagée depuis 2005 par 9 Conseils de développement du Bassin minier, de l'Arrageois et de la métropole lilloise. Ils ont choisi de former une Commission mixte, berceau de réflexions partagées et de projets concrets de coopération.

En mars 2006, lors des premières Assises de la Coopération métropolitaine, la Commission mixte avait présenté la synthèse de ses premiers travaux de diagnostics partagés, destinés notamment à enrichir le projet de l'aire de coopération métropolitaine de Lille, lancé par l'ex-DATAR et qui implique 23 partenaires du Nord-Pas de Calais, de Flandre et de Wallonie.

En 2007, ce second tome rassemble les propositions et les priorités dégagées par les 5 groupes de travail thématiques qui travaillent ensemble depuis plus d'un an.

Cette initiative apporte une pierre à la construction d'une démarche plus large de mobilisation citoyenne, à l'échelle régionale et transfrontalière, avec les conseils de développement et la société civile flamande et wallonne, dans le cadre d'une charte partenariale de coopération de la société civile, signée en avril 2005.

Sommaire

- 4** → **RETOUR SUR IMAGE**
Présentation de la démarche et objectifs
- 6** → **POINT DE VUE**
Les animateurs de la Commission Mixte
- 7** → **DEUX ANS DE RENCONTRES : PREMIERS BILANS DES GROUPES DE TRAVAIL**
2005 : le temps du diagnostic
2006-2007 : le temps des priorités
- 13** → **PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES**
3 axes transversaux
- 15** → **CONCLUSION**
- 16** → **LA DÉMARCHE INSTITUTIONNELLE DE L'APPEL À COOPÉRATION MÉTROPOLITAINE DE LILLE (COMET) ET LA COMMISSION MIXTE**
Illustration d'un recouplement fructueux
- 18** → **3 PROJETS MÉTROPOLITAINS EN MARCHÉ**
La Route du Louvre
Pays Vert, Pays noir
L'Anneau Bleu



Tribune éditoriale

→ Après une année passée à se découvrir, nos 9 Conseils de Développement de l'aire de coopération métropolitaine lilloise ont choisi de travailler en commun sur 5 thèmes : l'eau, bien commun collectif nécessaire au développement de toute forme de vie ; la formation et ses liens avec l'emploi ; la culture et le projet du Louvre à Lens, symbole du renouveau du bassin minier et de toute notre région ; le logement (et les différentes formes d'habitat) ; et enfin le transport, permettant l'irrigation et la fluidité de chaque composante du territoire. Le choix de ces différents thèmes n'est pas anodin : en effet, du point de vue du citoyen, ils couvrent un bon nombre parmi les principaux champs touchant à son cadre de vie et de son environnement, ainsi que les conditions d'un développement solidaire, durable et équilibré entre nos différents territoires.

Pour chaque EPCI, ces thématiques s'inscrivent dans les missions polyvalentes pour l'aménagement et le développement de son territoire au quotidien. Mais elles se posent aussi aujourd'hui à l'échelle métropolitaine et mettent en jeu des modalités de coopération, de partage, de coordination des acteurs à une échelle inédite qui appelle des modes de faire innovants.

Témoins de la vie en commun dans toutes ses dimensions, les Conseils de Développement ont une bonne connaissance des pratiques quotidiennes et des besoins des citoyens comme des acteurs des territoires, connaissance très utile pour recommander des choix politiques cohérents avec ces attentes. Ils contribuent à réduire le fossé entre les mondes politique et citoyen. Autant d'atouts qui peuvent favoriser la maturité des idées et des projets au cœur même des institutions qui les ont créés, voire de l'audace en osant explorer des solutions originales ou innovantes.

Dans cet esprit, nos 5 groupes de travail, dont les membres bénévoles et non assujettis aux pressions des temporalités politiques, ont croisé leurs regards (aussi bien, dans la diversité des territoires, des structures et personnes représentées), puis adopté et hiérarchisé au fur et à mesure, des propositions ayant fait l'objet de consensus, et qui sont portées à la connaissance de chacun au sein de ce document.

A présent, tout ce travail peut et doit servir. Ce document a pour objectif de capitaliser tous ces travaux et d'en faire le socle de propositions partagées qui pourront faire l'objet d'interpellation des institutions et acteurs compétents. Nos travaux ont soulevé des enjeux majeurs pour dessiner les contours d'un avenir commun pour ce territoire métropolitain. Nos propositions doivent être écoutées car elles peuvent utilement nourrir les débats et orienter la construction collective de l'aire métropolitaine, au moment où se formalisent les premières instances politiques du projet de coopération métropolitaine. Le projet politique de coopération a pour but de renforcer l'attractivité de l'aire métropolitaine de Lille. Nos travaux apportent le ciment de la cohérence et de la cohésion territoriale à cet édifice. En effet, attractivité et rayonnement international ne s'opposent pas à la cohésion et à la solidarité territoriale : ces deux logiques vont de pair.

Le message est clair et construit ... il s'agit à présent d'en discuter avec les élus de nos EPCI, du Conseil régional et des Conseils généraux, sans oublier l'Etat. Le temps fort organisé à Lens le 4 juillet sera un de ces rendez-vous, en attendant les secondes Assises de la Coopération Métropolitaine de Lille qui seront organisées à l'automne 2007.

Les présidents des Conseils de :

Yves Martin
LENS-LIEVIN

Richard Wawrzecki
HÉNIN-CARVIN

Pierre Duriez
ARTOIS COMM

Jean-Jacques Pollet
ARRAS

Roland Pige
PAYS D'ARTOIS

Patrick Peugeot
LILLE METROPOLE

René Carpentier
PORTE DU HAINAUT

Daniel Rust
VALENCIENNES METROPOLE

Guy Dragon
DOUAISIS

→ RETOUR SUR IMAGE

Présentation de la démarche et objectifs

I La Commission mixte, creuset de la coopération citoyenne I

Née dans un élan collectif en 2004, la démarche citoyenne à l'échelle de la Métropole lilloise, du Bassin Minier et de l'Arrageois s'est rapidement structurée sous la forme d'une Commission mixte destinée à faciliter le dialogue entre les 581 conseillers de développement concernés. Composée de représentants des neuf conseils de développement, elle a été installée officiellement fin janvier 2005 à Loos-en-Gohelle en présence de Patrick Peugeot, président du Conseil de développement de Lille Métropole et de Jean-François Caron, animateur de la Conférence permanente du bassin minier. Elle constitue une plate-forme d'échanges et de concertation entre conseils de développement. Animée depuis l'origine par Francis Calcoen et Philippe Perrault, deux membres du Conseil de développement de Lille Métropole, en 2006, elle a opté pour la méthode suivante : se réunir en « séances plénières » et organiser des rencontres régulières entre les pilotes des 5 groupes de travail thématiques, lancés en janvier 2006, afin de coordonner ces travaux.

Cette démarche citoyenne s'est développée en parallèle de la démarche politique de coopération métropolitaine de Lille, lancée par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (anciennement DATAR) en 2004. Début 2007, les 23 signataires de l'appel à projet métropolitain ont décidé de structurer la démarche et de créer une association de droit français (1901) qui prendra le nom d'Association « Aire Métropolitaine de Lille ». Le 26 mars dernier, la Conférence de coopération, instance de pilotage politique du processus, s'est réunie pour valider son projet de statuts.

Les premières Assises de la Coopération métropolitaine de Lille ont été une première opportunité pour croiser les regards et tisser des complémentarités.



I 6 mars 2006 à Douai : les 1^{ères} Assises de l'aire de coopération métropolitaine de Lille, premier temps fort de la restitution des travaux de la Commission Mixte I

La Commission mixte, au même titre que de nombreux représentants de milieux économiques, sociaux et associatifs, n'a pas manqué d'enrichir le débat ouvert par les premières Assises de la Coopération métropolitaine de Lille le 6 mars 2006, la démarche des Conseils de développement étant d'ailleurs antérieure

à la démarche politique. Patrick Peugeot et Philippe Perrault s'en sont fait les porte-parole : « Sans mobilisation citoyenne, il n'y aura pas de coopération métropolitaine réussie. Il faut mettre en mouvement l'ensemble de la population », a résumé ce dernier. L'avancée des réflexions des Conseils de Développement autour de priorités identifiées et formalisées dans un document commun*** a permis de créer une « interface » avec la démarche

→ QUI PARTICIPE À LA DÉMARCHE CITOYENNE ?

9 conseils de développement dont celui de Lille Métropole et de ceux de l'Arc Sud (Arras et Pays d'Artois, ARTOIS COMM, Douai, Hénin-Carvin, Lens-Liévin, Porte du Hainaut, Valenciennes Métropole).

Par ailleurs, la société civile belge, que ce soit dans la province wallonne ou dans la province flamande, s'est mobilisée et a adhéré à la **charte partenariale de coopération** par l'intermédiaire de deux organisations représentatives.

Objectifs de la coopération entre conseils de développement

- Amplifier la capacité d'interpellation et le rôle d'aiguillon des conseils de développement auprès des institutions et des politiques
- Apprendre à se connaître à partir d'un partage de diagnostics économiques et sociaux et de projets
- Avancer dans la conception et le montage de projets communs
- Faire participer la population et développer la cohésion entre les différents territoires du bassin minier, de l'Arrageois et de la métropole lilloise.

→ QUI SONT LES 23 PARTENAIRES DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE LILLE ?

Lille Métropole Communauté urbaine, Communauté urbaine d'Arras, Communautés d'agglomération de l'Arc sud (Béthune, Douai, Hénin-Carvin, Lens-Liévin, Porte du Hainaut, Valenciennes) et de Cambrai et Maubeuge Val de Sambre, Intercommunales belges de Tournai (IDETA), de Courtrai (Leiedal), d'Ypres-Roulers (WVI) et de Mouscron (IEG), COPIT (Conférence permanente intercommunale transfrontalière), Communauté de communes du Cœur d'Ostrevent, Mission Bassin minier Nord-Pas de Calais, Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de l'Artois, Conseil régional Nord-Pas de Calais, Provinces de Flandre occidentale et du Hainaut, Conseils généraux du Nord et du Pas de Calais.

Agenda 2006-2007

6 mars 2006 (Douai)

1^{ères} Assises de la coopération métropolitaine

30 mars 2006

Réunion des pilotes des GT

10 Avril 2006 (Valenciennes)

Séance plénière de la Commission mixte pour dresser un bilan de l'avancée des réflexions des groupes thématiques

5 juillet 2006

Réunion des pilotes des GT

7 septembre 2006 (Wallers)

Séance plénière avec présentation du projet « Pays vert-Pays noir »

12 décembre 2006

Réunion des pilotes des GT

19 décembre 2006 (Arras)

Séance plénière avec présentation du projet « Anneau Bleu »

7 février 2007

Réunion des pilotes des GT avec les présidents des Conseils

4 juillet 2007 (Lens)

« Temps fort » de restitution des travaux des GT et interpellation (réunion élargie à l'ensemble des CD du Nord-Pas de Calais).



du projet de coopération métropolitaine, coordonnée par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole qui a présenté les deux axes majeurs de réflexion : le thème du maillage (transports et déplacements ; trame verte, trame bleue ; ges-

tion de la ressource en eau) et le thème de l'excellence et de l'innovation (urbanisme durable ; « ville créative » ; société de la connaissance), complétés par une réflexion transversale sur la communication et le marketing territorial.

Même si les thèmes et les territoires concernés par la démarche des conseils de développement ne recouvrent pas tous ceux concernés par le projet de coopération de l'aire métropolitaine de Lille, leurs réflexions et propositions en constitueront un élément fondateur. Les Assises ont permis d'opérer des recoupements « vertueux » entre les deux démarches, ce qui donnera du poids aux interpellations citoyennes.

I Les 5 groupes de travail thématiques I

Sur la base du diagnostic partagé en 2005 sur des enjeux communs en matière d'habitat, de transports et de déplacements, d'emploi et formation, de gestion de l'eau et de retombées liées à l'implantation du Louvre à Lens, 5 groupes thématiques pilotés par un ou deux conseils de développement différents ont été lancés en janvier 2006. Ils se sont organisés et ont fonctionné librement, avec pour « feuille de route » unique : identifier des propositions communes et des priorités d'action, qui pourront à terme être le creuset de projets communs. Ces groupes ont pu, autant que de besoin, mobiliser de l'expertise auprès notamment de la Mission Bassin minier ou de l'Agence d'urbanisme de Lille Métropole. La première restitution de leurs travaux devant la Commission mixte a eu lieu le 10 avril 2006.

Qui pilote ?

■ GT HABITAT

Pilotage : Victor JUMEZ, CD d'Artois Comm (Béthune / Bruay la Buisnière).
6 réunions

■ GT TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Pilotage : Floréal VILLE, CD de l'agglomération d'Hénin-Carvin
8 réunions

■ GT EMPLOI FORMATION

Co-pilotage : Olivier DOMINIKOWSKI (CD du Pays d'Artois et de la Communauté Urbaine d'Arras) et Pierre SOULAIROL (CD de Lille Métropole)
14 réunions

■ COMMISSION LOUVRE-LENS

Pilotage : Benoît DECQ, CD de l'agglomération de Lens-Liévin
18 réunions

■ GT EAU ET CITOYEN

Co-pilotage : Hubert DAVID (CD de la Porte du Hainaut) et Bernard GOULOIS (CD de l'agglomération du Douaisis)
9 réunions



→ Les rapports des groupes de travail sont téléchargeables à l'adresse suivante :

www.lillemetropole.fr

(rubrique Conseil de Développement)

→ POINT DE VUE

Les animateurs de la Commission Mixte

**Francis Calcoen**

Président de l'URIOPSS Nord-Pas de Calais,
Conseil de Développement de Lille Métropole

Philippe Perrault

secrétaire général de la CFDT 59/62
Conseil de Développement de Lille Métropole

■ Deux ans déjà que la Commission Mixte s'est mise en place ! Que s'est-il passé depuis 2005 ?

Lancée en 2005, la coopération entre les 9 conseils de développement du Bassin minier, de l'Arrageois et de la Métropole lilloise a connu une accélération. Après une année consacrée à se découvrir, à prendre conscience des enjeux communs, 5 groupes de travail thématiques communs se sont activement réunis en 2006 et 2007 pour identifier des priorités partagées qui scelleront cette coopération. La Commission mixte, instance de pilotage partenariale du processus, a permis un suivi régulier et une coordination transversale de ces travaux.

■ Quel bilan peut-on en tirer ?

En tout premier lieu, il faut reconnaître que faire travailler 9 Conseils de développement ensemble était en soi un véritable défi ; en cela, le processus est une vraie réussite : malgré des différences de fonctionnement et une hétérogénéité prévisible des résultats, ils ont avancé ensemble dans le cadre de leurs groupes de travail.

Les Conseils de Développement impliqués dans le processus ont évité des écueils majeurs : sombrer dans une velléité d'expertise trop technique, sans disposer de l'ensemble des données ni du professionnalisme nécessaire, se disperser dans une multitude de propositions, brouillant le message. Ou encore « s'inféoder » à la démarche politique de coopération métropolitaine qui se développe parallèlement, dans le cadre du projet d'aire de coopération métropolitaine de Lille.

De cet exercice difficile, ils ont conservé ce qui fait leur plus-value :

- lever les tabous et soulever des questions qui ne sont jamais posées nulle part,
- refléter le regard des citoyens, différent selon les territoires et leurs réalités économiques et sociales, ce qui permet l'ouverture à l'autre,
- partir de la demande et non de l'offre comme c'est trop souvent le cas, et prendre en compte l'expertise d'usage et la parole de l'usager, au plus près des pratiques quotidiennes,
- déstabiliser des raisonnements pré-établis.

■ A présent, à quoi va servir tout ce travail ?

Depuis quelques mois, les 9 conseils de développement se sont approprié la démarche et l'ensemble des travaux qui en découlent, permettant ainsi à l'ensemble de leurs membres de contribuer aux propositions sur les 5 thèmes.

Ce document a pour vocation de faire la somme des travaux accomplis et d'en faire le socle de propositions partagées qui pourront faire l'objet d'interpellation des institutions et acteurs compétents.

→ DEUX ANS DE RENCONTRES : PREMIERS BILANS DES GROUPES DE TRAVAIL

2005 : le temps du diagnostic

**HABITAT****résoudre la question du foncier et de la mixité sociale**

Les Conseils de développement d'Arras, Artois Comm, Hénin-Carvin et Lille métropole ont mis en évidence des analyses et des orientations communes sur leurs différents territoires :

- la multiplicité des mobilités résidentielles et domicile-emploi entre les territoires alors que les Plans Locaux de l'Habitat (PLH) intègrent peu cette réalité,
- le développement de la péri-urbanisation,
- les vives tensions sur le marché avec les blocages qu'elles engendrent dans le parcours résidentiel des habitants alors que les besoins se diversifient,

- les risques d'aggravation de la non-mixité sociale et de ghettoïsation de fraction des territoires,
- l'importance du développement de l'offre et des politiques foncières à mettre en œuvre.

**TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS****améliorer la mobilité entre les territoires**

Les déplacements liés au travail et au loisir sont intenses entre territoires miniers et métropole, et réciproquement. Face au risque de saturation de l'autoroute A 1, comment répondre à l'augmentation des mobilités sans les pénaliser ? Quelles alternatives à la voiture ? Comment améliorer aussi les déplacements entre les territoires miniers, notamment collectifs (bus, train...) ? Autant de questions qui nécessiteront d'être travaillées dans le groupe thématique « Transports et Déplacements » pour imaginer des solutions qui améliorent le quotidien des habitants.

**EMPLOI-FORMATION****proposer des idées concrètes pour contribuer à la régression de situations pénalisantes pour la population et le développement économique**

Le diagnostic en terme d'emploi est assez similaire dans les différents territoires : l'illettrisme gagne du terrain ; les métiers en tension ne trouvent pas leur personnel alors que le chômage concerne encore plus de 12% de la population en moyenne ; l'orientation et la formation semblent ne pas tenir compte suffisamment des anticipations nécessaires liées aux évolutions des métiers et des débouchés réels. Le groupe de travail a souhaité réfléchir à des idées concrètes pour contribuer à l'amélioration de ces situations.

**LOUVRE-LENS****organiser et diffuser au maximum les retombées positives**

Ce grand projet culturel qui ouvrira en 2010 sur le site du « 9 de Lens » est aussi un grand projet d'aménagement du territoire. Les retombées économiques et sociales de cette implantation doivent être maximales pour les territoires proches et l'ensemble de la région. Un à deux membres par conseil de développement du Bassin minier, de Lille Métropole et de l'Arrageois se mobilisent au sein de « la Commission Louvre-Lens », pilotée par le Conseil de développement de Lens-Liévin, et chargée de définir des projets susceptibles de faire « irradier » cet équipement de plus de 100 millions d'euros.

**EAU ET CITOYEN****responsabiliser les usagers de l'eau**

Les Conseils de développement ont constaté la méconnaissance des circuits et des responsabilités liées à la ressource en eau, à son utilisation et à son recyclage. La sensibilisation des usagers, tant les acteurs responsables de sa préservation que de sa « production-alimentation », que les professionnels ou les habitants dans leur consommation quotidienne, leur est apparue comme une priorité pour les transformer en véritables « consommateurs » face aux enjeux écologiques et économiques identifiés.

2006-février 2007 : le temps des priorités

GT HABITAT

Le Groupe de Travail Habitat a analysé les orientations retenues par les Plans Locaux de l'Habitat (PLH) adoptés ou en phase d'élaboration dans les EPCI. Il a insisté sur la forte interdépendance entre les territoires qui se manifeste notamment par les migrations résidentielles et accentue les tensions dans certains territoires. Cette interdépendance est rarement intégrée dans la définition des politiques locales. Les fortes tensions entre besoins et offre sont générales, bloquant le parcours résidentiel de nombreux habitants.

Le groupe de travail a notamment souligné l'importance :

- des politiques foncières (organisation et cohérence) et les outils adaptés. On observe un étalement urbain dans la plupart des agglomérations. Par ailleurs, toutes sont confrontées à la problématique des friches polluées : comment faire activer les processus de dépollution pour utiliser ces espaces aujourd'hui inutiles et dangereux ?
- de la valorisation de la qualité commune de l'architecture du Nord : la brique, la chaleur de ce matériau : une image commune à développer ? Il s'agit aussi de valoriser et d'accroître les efforts déjà faits pour le logement minier
- de la saisie des opportunités. C'est ainsi que l'arrivée du Louvre vient bouleverser l'aménagement du territoire et l'organisation de l'habitat ; comment en profiter pour accentuer la revalorisation du bâti ?
- de l'observation commune, la veille : ne faut-il pas dès maintenant organiser l'échange d'information entre territoires sur l'évolution de ces besoins, comme sur les interdépendances entre territoires ?
- de la mixité sociale et fonctionnelle : elle est affichée partout : comment la favoriser ? Quelles sont les expériences et qu'en retire-t-on ?

Synthèse des priorités

- 1 Promouvoir une ouverture vers les autres territoires dans les futures réflexions et politiques de l'habitat ou de l'aménagement (élaboration ou révision des PLH par exemple) et dès maintenant développer les échanges entre territoires sur l'observation et sur la mise en œuvre des politiques locales.
- 2 Développer l'information vers et avec les habitants : sur la qualité de l'habitat, sur une gestion respectueuse de l'environnement (économies d'énergie, utilisation de l'eau,...), sur l'intérêt d'adapter son logement à son mode de vie (par exemple, éviter qu'une personne âgée seule vive dans un très grand logement).
- 3 Porter un regard collectif aux besoins de logement, dans la diversité des parcours résidentiels, en se centrant sur l'usager et son vécu.
- 4 Elaborer un Schéma régulateur de l'offre de logements à l'échelle de la coopération métropolitaine et y intégrer la question de l'étalement urbain et la requalification des friches et espaces pollués.



Pilotage : Victor JUMEZ, CD d'Artois Comm (Béthune / Bruay la Buissière).

- CD d'Hénin-Carvin : Richard WAWRZECKI, Sabine COUSSAERT, Christian HOCQUET, Anne-Marie VANCAUWELAERT
- CD de Lille Métropole : Jean-Michel SEDE, Etienne CORTEEL, Marie-Marguerite MASSART, Louis PRUVOT, Jérôme VERDONCK, Claudie BOSSUT, Francis CALCOEN, Xavier BOUFFART
- CD d'Artois COMM : Victor JUMEZ
- CD du Douaisis : Jean-Luc SCHUTZ
- CD d'Arras : Viviane LIEVRE, Jean-Marc JULIEN

GT TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Le groupe de travail « transports » des Conseils de Développement a souhaité travailler dans une démarche se basant sur la capitalisation des différents travaux et réflexions émises au sein des différents conseils de développement de l'aire de coopération métropolitaine. Il y a ainsi eu une appropriation collective des problématiques de transport actuellement à l'étude dans les territoires.

Ceci a conduit le groupe de travail à dégager un tronc commun de la pensée sur les problématiques « transports » de la coopération métropolitaine. Un texte fondateur a été adopté en juillet 2006. Ensuite, notre démarche s'est poursuivie avec l'examen des éléments du Schéma Régional des Transports, et un avis a été adopté en novembre 2006, communiqué au Conseil Régional, préalablement à l'adoption du Schéma Régional des Transports.

Synthèse des priorités

Nos différents travaux ont permis de dégager différentes priorités :

- 1 Tout d'abord, il nous semble indispensable de **favoriser la mobilité des personnes et des marchandises** au sein de l'aire métropolitaine. En effet, mobilité et fluidité des transports sont les pré-requis de la bonne santé économique et sociale de tout territoire, ainsi que de la qualité de vie de tout citoyen ; l'irrigation des flux se doit d'être opérée sur tout le territoire et ces flux doivent être fluides.
- 2 De cette priorité découle notre second axe principal d'interpellation : il semble indispensable aux membres du groupe de travail de **réaliser rapidement des nouvelles infrastructures de transport inter bassin** : les connexions et les voies de communication actuelles, que ce soit pour le fret ou les personnes, en mode routier ou ferroviaire, souffrent d'un encombrement qui fait risquer l'asphyxie à notre territoire métropolitain. L'intermodalité et les liaisons doivent s'opérer via la création d'infrastructures nouvelles décloisonnant les différents territoires. Nous connaissons en effet historiquement une polarité des infrastructures uniquement tournées vers Lille ; la création d'un transport en commun en site propre entre la métropole lilloise, sa première couronne, et l'arc sud, a ainsi été relevé comme enjeu majeur, tout comme celui à mettre en œuvre spécifiquement au sein du bassin minier.
- 3 Enfin, la troisième priorité du groupe est la **création d'un titre unique de transport pour les différents usagers des transports en commun** de notre aire métropolitaine, et ce pour toutes les Autorités Organisatrices de Transport. L'harmonisation tarifaire et la création d'une billetterie unique permettraient à tout habitant de l'aire de coopération métropolitaine de se déplacer, sans se soucier des différents périmètres administratifs ou des compétences dans les transports (SNCF et transports urbains). Il s'agirait d'émettre un signal fort d'appartenance collective au quotidien à ce territoire vécu comme unique, libérant les usagers des périmètres administratifs. La communauté de vie des habitants au sein de notre aire de coopération métropolitaine serait ainsi réaffirmée et officialisée dans un geste quotidien par l'oblitération d'un titre de transport en commun.

Pilotage : Floréal VILLE, CD de l'agglomération d'Hénin-Carvin

- CD de la Porte du Hainaut : René CARPENTIER
- CD d'Arras : Jacqueline ISTAS, Bernard GUAIS
- CD de Lille Métropole : Jean-Christophe LAMPE, Caroline LE DANTEC, François MANTELAN
- CD de Valenciennes Métropole : André BOCQUET
- CD d'Hénin-Carvin : Floréal VILLÉ, Nicolas COUSSEMENT, Marc Lemaire, Jacques BENON, Richard WAWRZECKI
- CD d'Artois COMM : Jean-Louis LUGEZ, Patrice BESNARD
- CD du Douaisis : Jean-Pierre MONROSE
- Chargé de mission Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin : Christian PARSY



GT EMPLOI-FORMATION

Les Conseils de développement ont constaté des situations qu'il leur semble nécessaire de résorber, et sur lesquelles s'appuient les propositions prioritaires qui suivent.

Les constats de situations à résorber :

- Un manque de dialogue et de coopération entre les différents acteurs compétents dans les domaines de l'emploi-formation,
- Une situation de l'illettrisme inacceptable (12 à 15% des enfants en âge d'entrer en 6ème sont illettrés),
- Des offres d'emploi non pourvues et un nombre très important de demandeurs d'emploi,
- Le manque de mobilité (pré-)professionnelle des jeunes et des moins jeunes,
- Un déficit d'orientation de qualité des jeunes notamment pour leurs choix d'études par rapport aux débouchés réels du marché de l'emploi,
- La non utilisation de « la » formation en tant qu'outil d'attractivité pour le territoire et un manque d'adéquation et d'anticipation des besoins des entreprises.

Les propositions prioritaires

1 Lutter contre l'illettrisme en en faisant une grande cause régionale dès 2007 en :

- garantissant un **droit d'accès à la formation de base** (moyens financiers, temps de formation),
- instaurant un **Numéro vert** pour les personnes en situation d'illettrisme,
- organisant la **détection** de ces personnes dès l'école primaire, mais aussi par les entreprises (56% des illettrés travaillent), par l'ANPE (au moment de la recherche d'emploi), par les structures d'insertion (missions locales, PLIE, ...)

2 Favoriser une meilleure cohérence entre l'offre d'emplois et l'offre de formations en :

- créant un **comité stratégique régional et transfrontalier de l'emploi et de la formation** à partir de l'actuel CCREF pour recommander, préconiser, construire ensemble et améliorer la gouvernance,
- favorisant le développement d'un **titre de transport régional** (type carte orange) pour favoriser la mobilité professionnelle (lien avec le GT Transports)

3 Améliorer les parcours d'orientation à tous les niveaux en :

- sensibilisant les conseillers d'orientation et les professeurs aux réalités des métiers en partenariat avec le monde économique,
- organisant au moment du baccalauréat des entretiens d'orientation approfondis avec les étudiants,
- promouvant la plate-forme PRIM

4 Contribuer à résoudre la situation des métiers en tension en :

- lançant une **grande campagne régionale d'information, de valorisation, de formation et de recrutement** concernant ces métiers;
- faisant en sorte que cette campagne soit concomitante à des **attitudes de valorisation** de ces métiers telles que :
 - positiver l'orientation des jeunes dans les métiers dits manuels,
 - organiser des rencontres systématiques entre collégiens et lycéens et des professionnels passionnés par leur métier, des stages en entreprise,
 - inciter les entreprises à former en faisant appel notamment aux conseillers des OPCA (organismes paritaires collecteurs pour la formation des salariés); valoriser la formation continue tout au long de la vie et la reconnaissance des acquis professionnels

Co-pilotage : Olivier DOMINIKOWSKI (CD du Pays d'Artois et de la Communauté Urbaine d'Arras) et Pierre SOULAIROL (CD de Lille Métropole)

- CD de la Porte du Hainaut : Didier COUSIN
- CD d'Arras : Christian MUCHEMBLED, Georges THUMEREL
- CD du Pays d'Artois : Paule LEGLAND
- CD de Lille Métropole : Nadia BELGACEM, Michel CARON, Ronald DUVAL, Paul-Dominique FERRANT, Elisabeth HONORE, Association COLLINE, Léonore GABILLARD, Evelyne MERCHEZ, Nouria MESSAOUDI, Aoucha MOKEDDEM, Louis PRUVOT, Madame Christine ZERIAH, Vincent GUERENDEL (décédé en avril 2006)
- CD de Lens-Liévin : Laurent MAILLARD
- CD de Valenciennes Métropole : Eddie KOEPLER
- CD d'Hénin-Carvin : Robert DUVIEUXBOURG, GRETA
- CD d'Artois COMM : Pierre DURIEZ
- CD du Douaisis : Alain BAVIERE
- Chargées de mission : Céline DENOLF (CD d'Arras et Pays d'Artois) et Séverine FLAHAULT (CD de Lille Métropole).

COMMISSION LOUVRE-LENS

Synthèse des priorités

Retombées économiques :

- Informer les entreprises sur le projet,
- Participation de l'A2L, Association Louvre-Lens, aux événements organisés par les CCI des territoires (Salon du Transport et de la logistique...).

Retombées culturelles :

- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation d'éducation à l'art mais également aux différentes formes de culture,
- Nécessité de construire une véritable synergie entre les équipements culturels de la Région et le Louvre-Lens : harmonisation des programmations,
- Permettre un accès au plus grand nombre (politique tarifaire, médiation...),
- Associer les enseignants aux étapes de la création du Louvre-Lens.

Retombées touristiques :

- Créer une véritable centrale de réservation aux hôtels et restaurants pour le territoire de Lens-Liévin, en lien avec les autres territoires,
- Travailler à la mise en réseau des offices de tourisme,
- Développer une nouvelle offre d'hébergement (chambres d'hôtes, gîtes...),
- Créer de nouveaux produits touristiques, mettant en valeur toutes les formes de patrimoine du territoire architectural, naturel, industriel, gastronomique
- Adapter la signalétique (en plusieurs langues) à l'accueil des visiteurs.

Emploi et formation :

- Besoin d'une cellule spécifique pour gérer l'emploi,
- Prévoir des clauses d'insertion dans les marchés de construction du Louvre-Lens,
- Informer sur les offres de formation des universités,
- Informer sur les métiers en lien avec le Louvre-Lens,
- Insister sur le développement et l'usage des langues dans le Schéma Régional des Formations.

Pilote : Benoît DECQ, CD de l'agglomération de Lens-Liévin

- CD de Lens-Liévin : Maryse BEFFARA, Philippe BOUVET, Blanche CASTELAIN, Ghislaine CIOLELLA, Dany COOLEN, Daniel COPIN, Jean-Pierre CORDIER, Benoît DECQ, Jean DEVAUX, Daniel DEPLANQUE, Guy PLAYEZ, Laurent MAILLARD, Robert MIELOCH, Pascal MONBAILLY, Thomas SENAC, Marc WITCZACK
- CD d'Artois COMM : Pierre DURIEZ, Geneviève LUGEZ-COILLIOT
- CD d'Hénin-Carvin : Jacques BENON, Christian PARSY, Danielle BORKOWSKI
- CD d'Arras : Jean-Marie PRESTAUX, Céline DENOLF, Pierre BELMER
- CD de Lille Métropole : Sophie BECKARY, Claudie BOSSUT, Sandrine CHARLET
- CD du Douaisis : Guy DRAGON, Stéphanie THIEFFRY
- Communauté de Lens-Liévin : Jean-Louis HARDELIN
- Jacques BRELOT, Président de l'APEI
- Gérard GROSSE, responsable Communication A2L
- Gérard VAIRON, Président de l'Association Louvre-Lens, A2L
- Elisabeth WATINE, Présidente de l'OT Artois Gohelle, Cofondatrice du Comité de soutien
- Musée du Louvre : Jean-Marc LEGRAND, Anne-Sophie CARON
- Conseil régional : Régis CAILLAU, Alain VILLAIN
- Mission Bassin Minier : Gilles BRIAND, Catherine BERTRAM

Environnement et écologie :

- Veiller à l'intégration du Louvre-Lens avec la Trame Verte,
- Créer un parc botanique autour du musée afin de mettre en valeur les nombreuses espèces présentes sur le site.

Culture et Sport :

- Créer des packages associant une activité sportive et la visite du musée,
- Créer de nouvelles manifestations d'envergure telle que la Route du Louvre (des Montgolfiades du Louvre),
- Développer les contacts avec les clubs sportifs afin d'associer et d'intéresser les jeunes licenciés de club à la culture.

Transport :

- Développer les transports en commun,
- Adapter le circuit Stopbus à la desserte du musée et offrir aux usagers un circuit dans la ville,
- Mettre en place une navette spécifique entre la gare de Lens et le Louvre-Lens, sur les amplitudes horaires du musée,
- Créer une navette style « cavalier »,
- Trouver des moyens de transport rapide entre la gare de Lille et la gare de Lens,
- Trouver des solutions de transport pour les personnes arrivant de l'aéroport de Lesquin,
- Nécessité d'implanter un parking à proximité du musée qui ne dénature pas le site, et en lien avec les activités de la ville.

Logement :

- Nécessité d'attirer des cadres sur le territoire,
- La rénovation des cités minières selon une charte de préservation de leur authenticité.

GT EAU ET CITOYEN

Les membres du groupe de travail ont fait l'expérience d'un paradoxe : tous les conseils de développement ainsi que les agglomérations sont conscients des enjeux majeurs autour de l'eau et pourtant le travail a été très en deçà des enjeux.

En effet, seuls cinq conseils de développement ont participé aux travaux de groupe, et de plus nous n'avons pu mettre en commun ce qui s'expérimente et se réalise dans le domaine de l'eau sur le territoire de chaque communauté d'agglomération, malgré une demande adressée en mai 2006.

Les limites de notre travail proviennent de plusieurs causes :

- de la complexité du sujet étudié et de la faiblesse des moyens mobilisés par les conseils de développement pilotes,
- d'un manque d'engagement suffisant de la part de l'ensemble des conseils de développement,
- mais surtout de la difficulté à inventer des méthodes pour faire se croiser les espaces de réflexion et construire une coopération vraiment transversale.

Synthèse des priorités

- 1 Dresser un bilan quantitatif et qualitatif** des ressources et de la croissance des besoins en eau potable. Porter à la connaissance des habitants des territoires la provenance de l'eau en Nord-Pas de Calais et les enjeux des nappes souterraines. Cela nécessite de créer la transparence nécessaire sur la situation, les transferts et les enjeux afin de faire passer les citoyens du statut de clients consommateurs à celui d'acteurs.
- 2 Promouvoir les techniques alternatives, sources d'économie d'eau** auprès des collectivités, à tous les niveaux, auprès des entreprises, syndicats, bailleurs et particuliers. Impliquer le citoyen en diffusant les procédés, solutions ou astuces pour réaliser des économies d'eau potable, ou récupérer les eaux pluviales. Une charte établie pour un ou plusieurs territoires permettrait des avancées significatives dans ce domaine.
- 3 Sensibiliser les habitants en valorisant les démarches nouvelles** initiées par les collectivités, les entreprises, associations ou particuliers en matière de protection, de gestion, d'économie d'eau potable et de récupération des eaux pluviales. Un label ou des circuits d'expériences pilotes permettraient de faire la promotion et d'inciter à la généralisation de ces pratiques.
- 4 Etablir une liste des structures ayant l'eau dans leurs compétences** : Etat, collectivités, E.P.C.I., associations, syndicats, etc... avec, chaque fois que cela est possible, leurs missions et compétences. Les structures picardes et belges avec lesquelles existent déjà des partenariats y auraient toute leur place. Cela pourrait aider à mettre en valeur les structures existantes et à rationaliser l'action publique en matière de gestion et de valorisation de la ressource en eau.

P.S.- **Pompage des eaux en zone minière.** Les collectivités assurent désormais la gestion et donc les coûts de fonctionnement, d'entretien... des stations de pompage. De plus, les eaux pompées qui s'infiltrent à nouveau sont plus polluées qu'elles ne l'étaient avant le pompage. Sommes-nous condamnés à pomper indéfiniment ? Quelles solutions proposer ?

Co-pilotage : Hubert DAVID (CD de la Porte du Hainaut) et Bernard GOULOIS (CD de l'agglomération du Douaisis)

- CD de la Porte du Hainaut : Hubert DAVID, René CARPENTIER
- CD de Valenciennes Métropole : André BOCQUET
- CD du Douaisis : Bernard GOULOIS
- Chargée de mission CD du Douaisis : Hombeline MATHON
- Coordinatrice Escaut Vivant : Julie Tartarin
- Animateur SAGE de la Sensée : institution Interdépartementale Nord-Pas de Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée : Fabrice THIEBAUT
- Caroline Delellis
- Anne-Cécile Gautier

→ PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES

3 axes transversaux



Ce temps de connaissance mutuelle et de travail en commun dans les groupes a permis une meilleure perception des relations entre les territoires, de leurs réalités et problèmes auxquels ils sont plus ou moins confrontés. La séance de travail du 7 février 2007 a permis de dégager **3 axes transversaux**, qui peuvent s'illustrer systématiquement de propositions issues des groupes.

Il est à noter, à ce stade du processus, que des convergences s'expriment entre les groupes de travail et que certaines de leurs propositions rejoignent les pistes définies par la démarche institutionnelle de la Coopération Métropolitaine de Lille (COMET) → cf. Illustration p.16 et 17.

1

S'appuyer sur le triangle vertueux du développement durable

→ LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Préserver les ressources (en eau) pour les générations présentes et futures, développer une offre de transports alternatives, etc

■ **GT EAU** Dresser un bilan des ressources et de la croissance des besoins en eau potable/Impliquer le citoyen en lui présentant de manière concrète les procédés, solutions et astuces utiles aux économies d'eau
Promouvoir les techniques sources d'économie d'eau auprès des collectivités et entreprises
Promouvoir les techniques de récupération d'eau dans tout nouveau projet de construction. (→ démarche COMET cf. Illustration p.16 et 17)
+ **GT HABITAT**

■ **GT TRANSPORTS** Favoriser les transports alternatifs à la route pour le transport des marchandises (eau, fer, mer)
■ **COMMISSION LOUVRE-LENS** Veiller à l'intégration du Louvre-Lens avec la Trame Verte
Développer les transports en Commun.

→ UN DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN ÉQUILIBRÉ

La démarche politique de coopération métropolitaine se situe dans un contexte d'impératif de compétitivité et d'attractivité. La démarche citoyenne n'a pas ignoré ces deux dimensions : elle a notamment traité la question de l'attractivité, c'est-à-dire œuvrer dans le but d'attirer des entreprises et les ménages stratégiques, dans plusieurs de ses groupes. Les modes d'actions sont de différentes natures : qualité du cadre de vie, fluidité des déplacements, habitat, etc...

■ **GT TRANSPORTS** Favoriser la mobilité (des personnes et des marchandises) au sein de l'Aire métropolitaine pour développer l'attractivité
■ **COMMISSION LOUVRE-LENS** Créer une véritable centrale de réservation aux hôtels et restaurants du territoire
+ ■ **GT HABITAT** Développer une nouvelle offre de logements (chambres d'hôtes, gîtes ...).
■ **GT EMPLOI-FORMATION** Contribuer à résoudre la situation des métiers en tension (Lancer une grande campagne régionale d'information, de valorisation, de formation et de recrutement de ces métiers, etc.), favoriser la mobilité des personnes.
■ **GT EAU** Valoriser les démarches nouvelles, des particuliers comme des entreprises, en créant un circuit d'expériences pilotes, un label.



→ LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE ET LA SOLIDARITÉ

- **GT TRANSPORTS** Prendre en considération les personnes à mobilité réduite dans les transports.
- **GT HABITAT** Élaborer un Schéma régulateur de l'offre de logements à l'échelle de la coopération métropolitaine
- **GT EMPLOI-FORMATION** Lutter contre l'illettrisme en en faisant une grande cause régionale dès 2007 (Garantir un droit d'accès à la formation de base, instaurer un numéro vert, organiser la détection dès le primaire, etc.).

Améliorer la gouvernance pour un travail en commun plus efficace

2

Tous les groupes de travail ont exprimé une préoccupation très forte **pour améliorer la gouvernance**. Sur le terrain, le dispositif politico-administratif est manifestement devenu trop enchevêtré. En outre, les limites des EPCI, espaces de réflexions et de décisions, ne correspondent pas ou plus à celles de la vie des gens. Au final, pour les acteurs, la lisibilité de l'action publique est faible. Cette réalité de terrain constitue un frein à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques territoriales intégrées et à une vision transversale des enjeux. D'où :

- une demande d'une **cohérence** plus importante entre d'une part, les acteurs (notamment publics) et leurs compétences et d'autre part, leurs champs et échelles d'intervention (habitat, eau, transport, emploi formation et habitat) ;
- le souhait général que l'on invente des **méthodes nouvelles** pour faire travailler davantage ensemble les acteurs, afin de partager et donc de progresser efficacement dans le domaine concerné.

Quatre orientations en découlent :

→ AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE

- **GT EAU** Etablir une liste des structures ayant l'eau dans leurs compétences Etat, collectivités, E.P.C.I., associations, syndicats, etc
- **GT EMPLOI-FORMATION** a constaté un manque de dialogue et de coopération entre les différents acteurs compétents dans les domaines de l'emploi formation.

→ MIEUX ASSOCIER LES HABITANTS AUX POLITIQUES RÉGIONALES

- **GT TRANSPORTS** Associer les instances de démocratie participative (dont les CdeD) aux futures évaluations des politiques régionales (notamment le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire SRADT et le Schéma Régional des Transports).
- **GT EMPLOI-FORMATION** et ■ **COMMISSION LOUVRE-LENS** Place du multilinguisme
(→ rapport COMET mars 2007 Soutenir la formation continue en langues : cf. Illustration p.17)
- **GT EAU** et ■ **GT HABITAT** Développer une information auprès des citoyens pour la diffusion de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

→ DÉVELOPPER LA COOPÉRATION ENTRE LES EPCI

- **GT HABITAT** Promouvoir une ouverture vers les autres territoires dans les futures réflexions et politiques habitat (élaboration ou révision des PLH par exemple (Programmes Locaux de l'Habitat) et organiser dès maintenant les échanges sur l'observation et sur la conduite des politiques engagées.

→ RECHERCHER UNE COOPÉRATION ET UNE SOLIDARITÉ PLUS FORTES ENTRE LES TERRITOIRES DE NOTRE RÉGION mais aussi avec la Picardie et la Belgique.

- **GT EAU** Élargir le territoire pertinent en développant des partenariats avec la Picardie et la Belgique. Consolider la coopération transfrontalière pour la protection et les économies d'eau

Le développement des territoires et l'avenir de ses habitants passent par l'ouverture et la mobilité dans de nombreuses dimensions.



3

→ L'ACCÈS À LA CULTURE

- **COMMISSION LOUVRE-LENS** Mettre en œuvre des actions de sensibilisation à la culture vers les différents publics

→ L'ACCÈS À LA FORMATION

- **GT EMPLOI-FORMATION** Favoriser une meilleure cohérence entre l'offre d'emplois et l'offre de formations (Créer une bourse de l'apprentissage, créer un Comité stratégique régional et transfrontalier de l'emploi et de la formation, demander une gestion expérimentale de la compétence emploi au niveau régional, favoriser le développement d'un titre de transport régional, etc.),

- **COMMISSION LOUVRE-LENS** Informer sur les offres de formation des universités. Informer sur les métiers en lien avec le Louvre-Lens. Insister sur le développement et l'usage des langues dans le Schéma Régional des Formations.

Favoriser la mobilité intellectuelle, physique et professionnelle



→ POUR UNE MEILLEURE MOBILITÉ :

- **GT EMPLOI-FORMATION** et ■ **GT TRANSPORTS** (→ démarche COMET Illustration p.17). 1 titre de transport unique du type « carte orange »

Conclusion

Le message est clair et construit ... il s'agit à présent de le faire passer auprès des cibles que nous avons identifiées.

Dans ce sens, il est donc crucial

- d'informer / de sensibiliser / capitaliser / valoriser les expériences, orientations, idées
- d'alerter sur les urgences et les prospectives, les habitants, les élus et les acteurs. Envisager les perspectives à moyen et long terme.

Les cibles pour la transmission de nos travaux ont été identifiées :

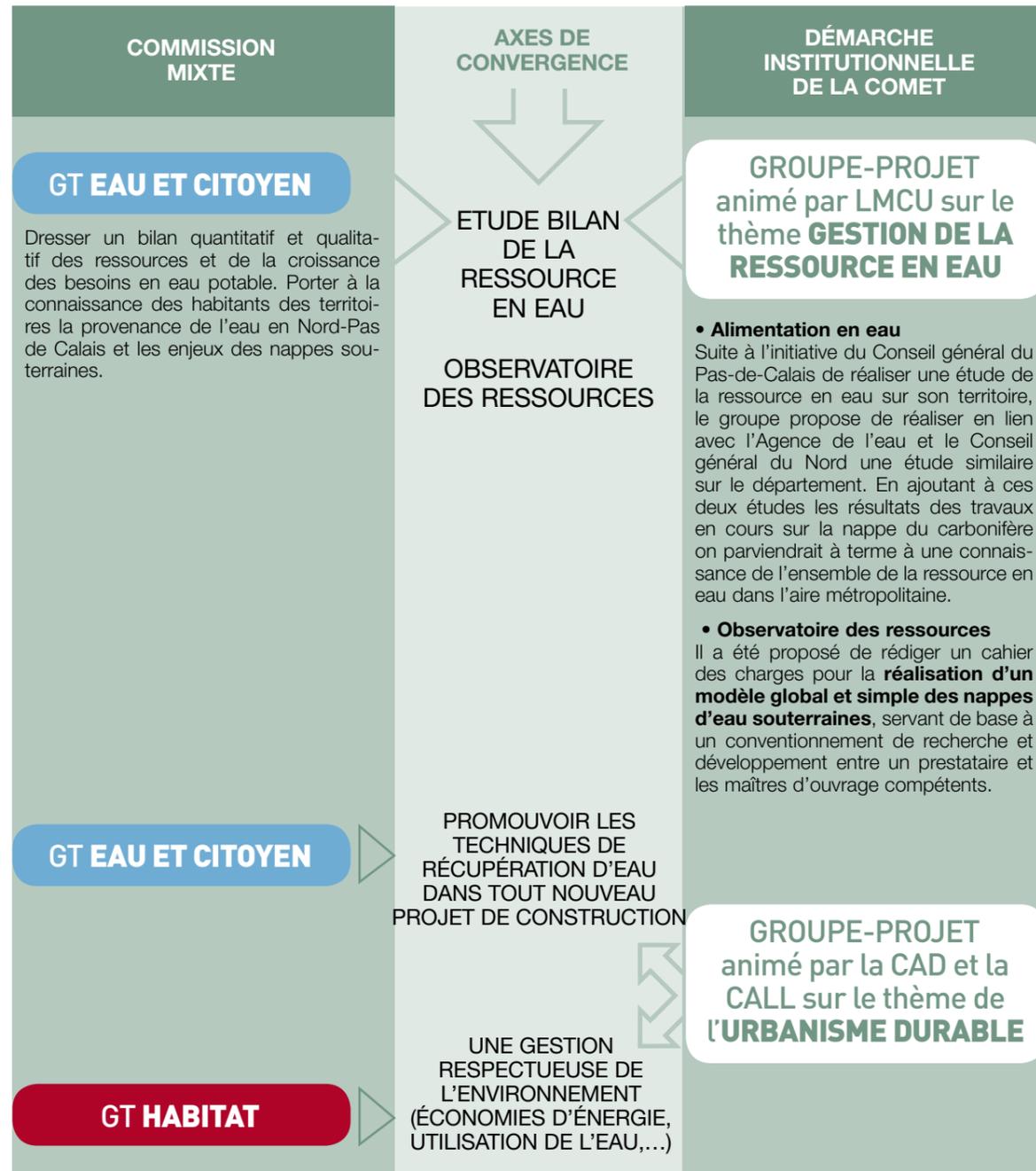
- **Les 9 Conseils de développement**
Présentation des travaux à réaliser au sein de chaque Conseil de développement afin que les membres se les approprient, réagissent, les valident et les nourrissent **C'est l'étape actuelle.**
- **Les EPCI correspondant aux 9 territoires et la Conférence de coopération de la COMET (démarche politique et institutionnelle de la coopération métropolitaine – 23 partenaires du Nord de la France et de Belgique)**
Faire part des souhaits de la société civile, notamment en terme d'approche globale et transversale.
- **Les habitants / les citoyens**
Mieux les informer pour mieux les responsabiliser : leur faire des propositions concrètes (habitat, eau, transport, emploi, formation).
- **Le Conseil Régional** Acteur important de la cohérence entre les territoires, notamment au travers des Schémas régionaux (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire, Schéma Régional des Transports, Schéma Régional de Développement Economique, de la formation, etc.).
- **Les autres acteurs publics** Etat (Education Nationale, Préfecture, etc.), les Conseils Généraux, les Régions voisines (Belgique, Picardie, etc)
- **Les acteurs du territoire** Acteurs sociaux, bailleurs, entreprises, etc.

Après la première phase d'appropriation et de validation par l'ensemble des 9 Conseils de Développement, une rencontre, élargie à l'ensemble des Conseils de Développement du Nord-Pas de Calais, le 4 juillet à Lens, constitue une nouvelle étape, en attendant les secondes Assises de la Coopération Métropolitaine de Lille qui seront organisées à l'automne 2007.

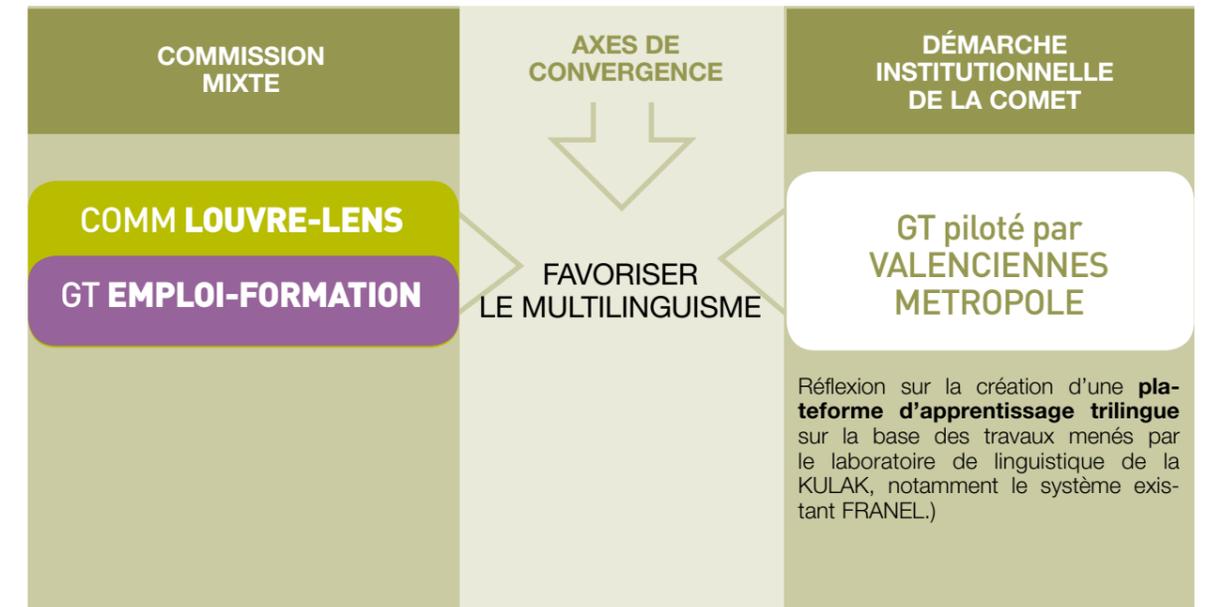
→ LA DÉMARCHE INSTITUTIONNELLE DE L'APPEL À COOPÉRATION MÉTROPOLITAINE DE LILLE (COMET) ET LA COMMISSION MIXTE

Illustration d'un recoupement fructueux

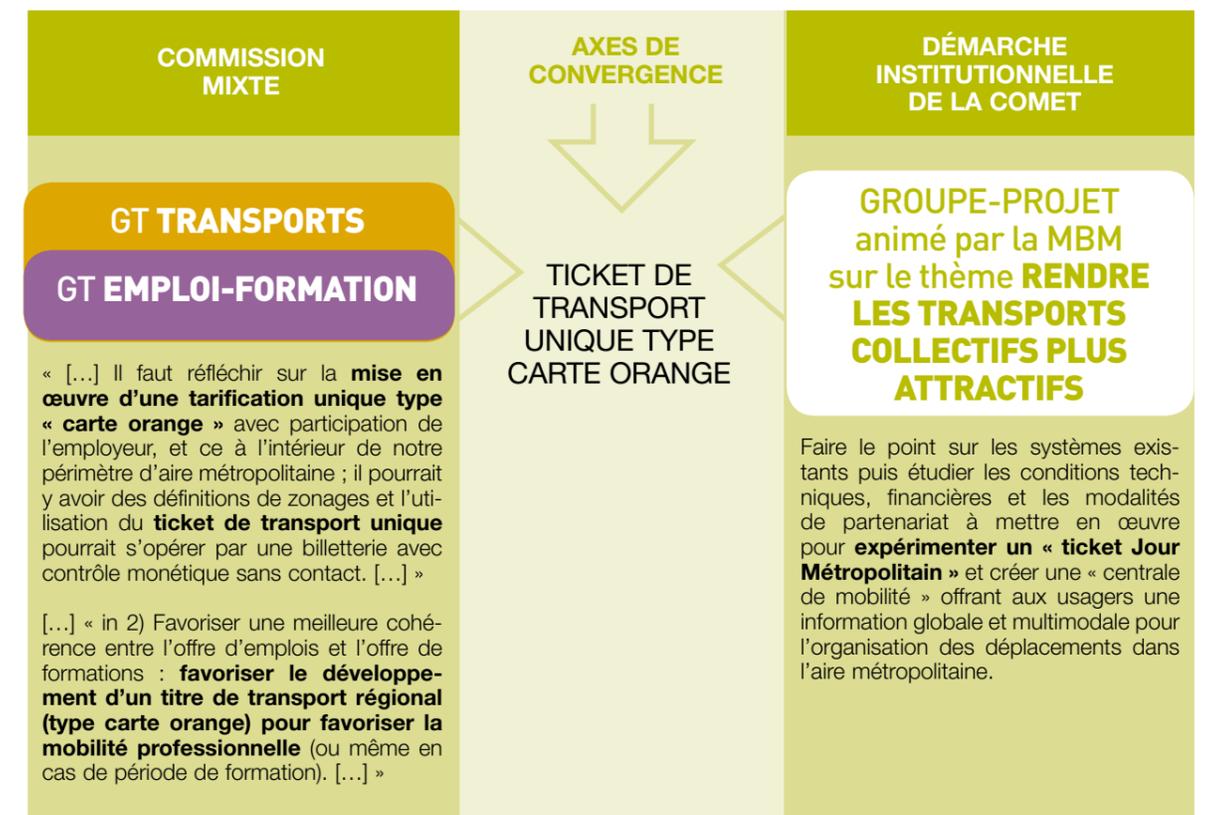
1 S'appuyer sur le triangle vertueux du développement durable : développement du territoire (notamment économique) – développement au service des habitants – prise en compte de l'environnement.



2 Améliorer la gouvernance pour un travail en commun plus efficace des acteurs, au service du projet



3 Favoriser la mobilité intellectuelle, physique et professionnelle de notre population, clef de l'ouverture de nos territoires



→ 3 PROJETS MÉTROPOLITAINS EN MARCHÉ

La Route du Louvre, Pays vert, Pays noir, l'Anneau Bleu...

Pas de métropole « voulue » (et non subie) sans un peu de rêve ou d'événements populaires et vecteurs d'appropriation. Et ce sont notamment la culture et le sport qui jouent ce double rôle d'« intégrateur » des populations de l'aire métropolitaine mais aussi de signal de mutation pour les acteurs extérieurs, pour les médias... En 2006, dans le 1^{er} tome, nous avons esquissé les contours de 3 grands projets d'intérêt métropolitain qui étaient alors en gestation ou en expérimentation : depuis, la Route du Louvre, Pays vert, Pays noir et l'Anneau bleu, parade nautique ont connu de premières traductions concrètes, voire des succès majeurs.

→ Edition 2 de la Route du Louvre le 13 mai 2007 : succès confirmé !



Succès confirmé ! La 1^{ère} édition du 14 mai 2006 avait réuni 8 000 participants (dont 3 000 marathoniens), plus de 50 000 spectateurs le long du parcours et 15000 personnes au village d'arrivée sur le futur site du Louvre à Lens. Pari sportif gagné également puisque la Route du Louvre a été classée dès sa première édition 5^{ème} marathon français et bénéficie désormais du label international IAAF. L'épreuve a été reconnue qualificative pour les championnats de France de la spécialité.

Le 13 mai 2007, lors de la seconde édition, le succès sportif et populaire a été au rendez-vous. Les espoirs des organisateurs ont été comblés puisque la barre des 10 000 participants a été passée.

Au-delà de sa dimension sportive, la Route du Louvre remplit bien sa fonction de lien concret et symbolique entre la métropole lilloise et le bassin minier, accélérateur

de projets d'intérêt métropolitain comme le Parc de la Deûle... la fête et la convivialité ont bien entendu été au rendez-vous !

[Rappel : priorité de la Commission Louvre-Lens : Créer de nouvelles manifestations d'envergure telle que la Route du Louvre]

→ Pour toute personne intéressée par le projet :

www.laroutedulouvre.fr

→ Pays vert, Pays noir un nouveau regard sur les territoires miniers et leurs mutations



A l'invitation de la Commission Mixte, Sophie BECKARY, conservatrice du département géologie du Musée d'Histoire naturelle de Lille est venue présenter l'opération « Pays vert, pays noir » le 7 septembre 2006 à Wallers (CAPH). A l'occasion du centenaire de ses collections, le Musée d'histoire naturelle de Lille a développé un projet de culture scientifique à une échelle inédite : « Pays vert, pays noir » a en effet été construit en résonance avec les dynamiques de valorisation du patrimoine minier portées par les territoires du Bassin Minier et les acteurs, engagés dans la candidature à l'inscription à l'UNESCO (Bassin minier Unesco, la Mission Bassin minier, le Centre Historique minier de Lewarde etc)

En résumé, « Pays vert, pays noir » se déroule sur 3 ans et se décline en deux opérations étroitement imbriquées :

① Une opération territoriale : « Itinéraires – regards sur le bassin minier » (oct 2006-fin 2008)

Des actions de culture scientifique circulent dans le bassin minier transfrontalier d'octobre 2006 à fin 2008, impulsant à chaque rendez-vous une animation et une programmation culturelle locales, des actions de sensibilisation des publics scolaires, en cohérence et collaboration avec les communautés d'agglomération, les associations, structures culturelles et acteurs citoyens du territoire.

② Une opération muséale d'envergure : « Energies et paysages – évolutions du bassin minier » (déc 2007-juillet 2008) Cette initiative vient d'obtenir deux labels importants : le label d'intérêt national décerné par le Ministère de la Culture et le label UNESCO dans le cadre de « l'année internationale de la Planète Terre » en 2008. Lors de cette exposition présentée au Musée d'histoire naturelle de Lille, les évolutions du bassin minier et les mutations de l'activité humaine, d'il y a 300 millions d'années à aujourd'hui, mèneront le visiteur à s'interroger : quelles énergies et quel paysage voulons-nous pour demain ?

Suite à la présentation du projet « Pays vert, pays noir » au Comité technique de l'appel à coopération métropolitaine de Lille, en décembre 2006, il est apparu que ce projet global était un exemple-phare de la concrétisation du projet d'aire de coopération métropolitaine de Lille.

Environnement, Trame verte, culture et culture scientifique, aménagement du territoire ... « Pays vert, Pays noir » embrasse les trois composantes de notre paysage culturel évolutif où patrimoine naturel et paysager, patrimoine bâti et urbain, et patrimoine humain entrent en synergie pour former un nouveau développement.

→ Contact :
Sophie BECKARY
sbeckary@mairie-lille.fr
ou Elise PIERROT
epierrot@mairie-lille.fr
(Musée d'Histoire Naturelle de Lille au 03.28.55.30.80.)

→ L'Anneau bleu, la Parade nautique quand l'eau relie les hommes et les territoires



Initié par le Conseil de développement de Lille Métropole, ce projet a vocation à rassembler les populations des territoires du Bassin minier, de Lille métropole et de Belgique à travers une coopération produisant un événement majeur : une parade nautique artistique et citoyenne. A l'invitation de la Commission mixte, Bernard ALLOMBERT, pilote du projet, est venu « plancher » en séance plénière le 19 décembre 2006 à Arras.

En résumé :

La métropole transfrontalière, comme la plupart des grandes métropoles européennes, a sa trame bleue dans laquelle se dessine un vaste cercle : l'anneau bleu... Il entoure la métropole transfrontalière, la pénètre jusqu'en son cœur et en constitue un des éléments structurants. Il raconte l'histoire des villes de l'aire de coopération métropolitaine.

Le projet de « l'Anneau Bleu » c'est une gigantesque Parade Nautique Biennale conçue pour accueillir 1 million de spectateurs. L'immense succès populaire actuel des parades artistiques et citoyennes est à l'origine de ce choix.

Il a été initié par le Conseil de Développement de Lille Métropole pour répondre au souhait émis au sein de la société civile franco-belge, d'imaginer :

- Un grand événement populaire à l'échelle de la grande métropole attirant des foules importantes,
- Une opportunité pour renforcer les actions écologiques et environnementales
- Un événement transfrontalier de dimension internationale se déroulant sur l'« aire de coopération métropolitaine » de 3 millions d'habitants allant de Courtrai au Bassin Minier, d'Armentières à Tournai, et porteur d'une nouvelle image,
- Une invitation à tracer des pistes pour l'Europe de demain : un outil de création, de dialogue, de rencontre, de travail commun, d'élaboration de projets bilatéraux entre les parties belges et françaises pour construire leur avenir commun.

En affichant l'ambition d'être un événement transfrontalier, déclencheur d'un processus, il se doit d'avoir une inspiration qui le fasse connaître au niveau mondial et qui transcende la dimension artistique. Parce qu'il intègre les dimensions, économique, sociale et environnementale, il a trouvé, dans les principes du développement durable, sa ligne directrice fondatrice.

Le projet de l'Anneau Bleu veut être un modèle d'application du Développement Durable.

→ Contact :
Pilote du Projet : Bernard ALLOMBERT
03 20 00 55 62
ballombert@legrandbleu.com
ou le CD de Lille métropole
03 20 63 33 54
conseildeveloppement@cudl-lille.fr

LES 9 CONSEILS DE DEVELOPPEMENT PARTENAIRES

FRANCE
REGION NORD-PAS DE CALAIS

	CONSEILS DE DEVELOPPEMENT impliqués dans la démarche de coopération
	Espace géographique de la COMET
	SMESCOTA
	Intercommunalités flamande et wallonne
	Frontière



© Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais, Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole - Juin 2007

Contacts

- **Francis Calcoen**
Animateur de la Commission mixte
Tél + 33 (0)3 20 57 98 89
macalcoen@nordnet.fr
- **Philippe Perrault**
Animateur de la Commission mixte
Tél + 33 (0)3 20 57 66 22
pperrault@cfdt59-62.fr
- **Catherine Bertram**
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
Tél + 33 (0)3 21 08 72 72
cbertram@missionbassinminier.org
- **Séverine Flahault**
Conseil de développement Lille Métropole
Tél + 33 (0)3 20 63 73 92
sflahault@lille-metropole-2015.org

- **Directeur de la publication**
Jean-François CARON
- **Comité de rédaction**
Catherine BERTRAM, Brigitte HUTTNER (Mission Bassin Minier)
- Séverine FLAHAULT, Philippe PERRAULT, Francis CALCOEN (Conseil de développement Lille Métropole)
- **Conception graphique**
Stéphane DESCAMPS
- **Crédits photographiques**
LMCU, Lino DANTE (CU d'Arras), Ville de Lens, Max LEROUGE (EPF Nord-Pas de Calais), CD de Lille Métropole, d'Hénin-Carvin, de Lens-Liévin, d'ARTOISCOMM, MBM, Samuel DHOTE, Philippe FRUTIER (Altimage), Culture Commune-Scène nationale, CPIE-Chaîne des Terrils
- **Cartographie**
Alain GRATPANCHE, Mission Bassin Minier - Didier POIDEVIN, Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole
- **Impression**
Qualit' Imprim



Carreau de Fosse 9/9bis
Rue du Tordoir - BP 16 - F 62 590 OIGNIES
Tél. +33 (0)3 21 08 72 72
Fax +33 (0)3 21 08 72 70
accueil@missionbassinminier.org

